



Municipalité de Montebello

## AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Montebello qui aura lieu le **mardi 17 juin 2025 à 19 h**, à la salle du conseil municipal de Montebello, située au 543 de la rue Notre-Dame, le conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

- **Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 541-543, rue Notre-Dame, dont le numéro de lot est le 5361913, afin de permettre l'installation d'un projet artistique et historique de cloches en cour avant, soit en dérogation de l'article 48 du règlement de zonage numéro Z-17-01.**

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Montebello ce 22<sup>e</sup> jour du mois de mai 2025.

Mario B. Briggs  
Directeur général agréé et greffier-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière-adjointe, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 22<sup>e</sup> jour du mois de mai 2025 entre 10 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 22<sup>e</sup> jour du mois de mai 2025.

Mario B. Briggs  
Directeur général agréé et greffier-trésorier